

Attestation de publicité (affichage en mairie) de la délibération arrêtant le projet de révision du PLU

Mairie de Toussieux

ATTESTATION

Le Maire certifie que la délibération du 04/04/2023 arrêtant le projet de révision du plan local d'urbanisme, a été affichée en mairie à compter du 06/04/2023 pour une durée au moins égale à un mois.

A TOUSSIEUX le 05/04/2023

ARMAND CHAUMONT

Maire de TOUSSIEUX

